



- Ce dispositif de visite audioguidée de nouvelle génération est complété par la création d'un portail Internet « Visite+ », en partenariat avec la Cité des Sciences/Universciences, permettant de personnaliser et de poursuivre la visite de l'Escaladieu mais aussi celle du centre préhistorique de Gargas Nestplori@ : accès à des contenus culturels complémentaires à la visite, jeux virtuels interactifs...

Le projet a été réalisé dans le cadre d'une démarche collaborative associant le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, le Centre Européen des Technologies de l'Information en milieu Rural (CETIR), le Laboratoire Vortex de l'Institut Régional en Informatique de Toulouse (IRIT, Université Toulouse III Paul Sabatier), ainsi que la Maison du Savoir de Saint Laurent de Neste et les collectivités locales partenaires du centre préhistorique de Gargas Nestplori@ dans le cadre de la « Vallée Millénaire » (Commune d'Aventignan, Communautés de Communes du canton de Saint Laurent de Neste et de la Bastide).

Le Ministère de la Culture et de la Communication apporte un soutien financier à ce projet, à hauteur de 25 000 €, soit 30% d'un coût de 82 000 €.

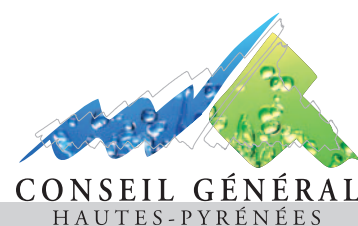
L'expérimentation de cette action, lancée en décembre 2010, sera prolongée en 2011, afin de pouvoir adapter le dispositif aux attentes et réactions des visiteurs. Il est à noter que les sites préhistoriques de Gargas, Esparros et Labastide sont également membres d'un Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe, les « Chemins d'Art Rupestre Préhistorique », qui vient d'être labellisé en juin 2010.



Espace multimédia et création numérique

Les années 2011 et 2012 seront dédiées à la création d'un espace multimédia au sein de l'abbaye de l'Escaladieu, inscrit dans le Pôle d'Excellence Rurale « Route Numérique 65 » porté par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et retenu au titre de l'appel à projets 2010. Cet espace, adapté aux fonctions du site de l'Escaladieu, permettra de réaliser des projections numériques, d'organiser des formations et conférences culturelles à distance, d'accueillir des expositions, séminaires ou résidences d'artistes... dans le cadre d'échanges européens.

L'espace multimédia de l'Escaladieu constituera l'un des projets structurants du réseau européen d'abbayes numériques : promotion des sites et de l'Itinéraire culturel européen, mise à disposition du public d'outils interactifs d'accès à la connaissance du patrimoine cistercien en Europe, accueil de créations et résidences d'artistes dans le cadre des journées numériques de l'Escaladieu, organisées depuis 2009.



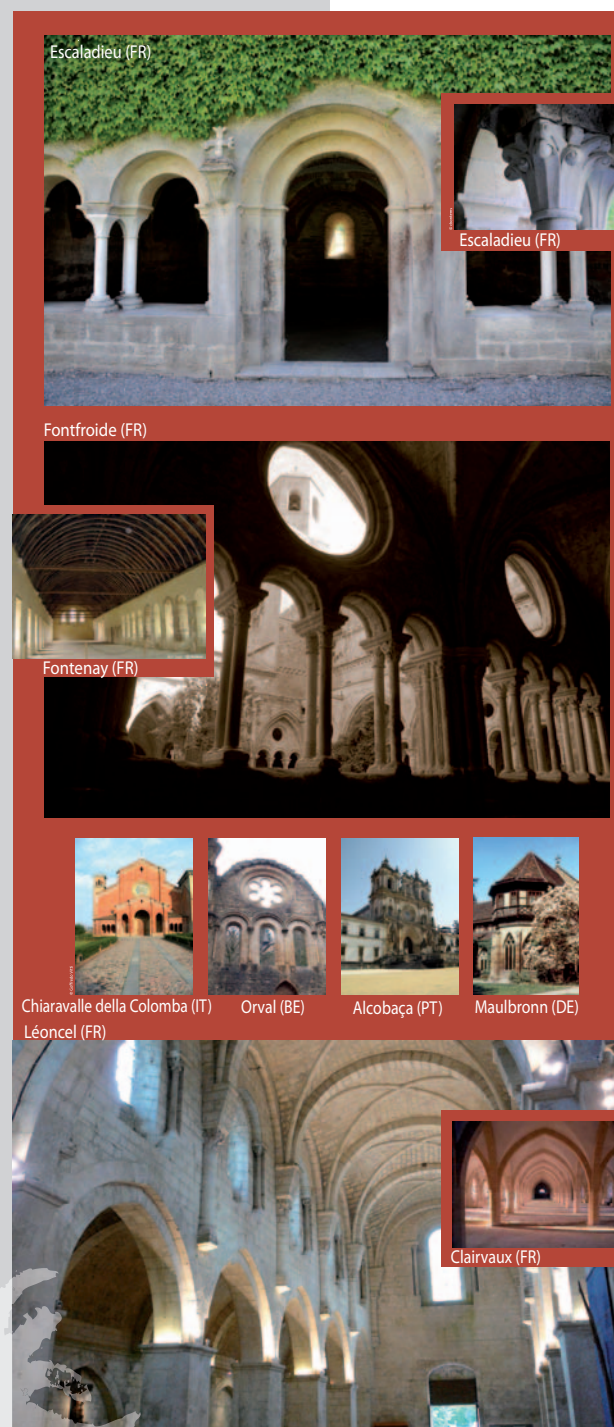
Contact presse : Caroline BAPT

© 06 74 64 73 29

6, rue Gaston Manent - BP 1324
65013 Tarbes cedex 99

Remise de la mention

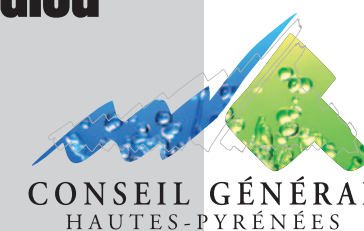
"Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe" à la Route européenne des abbayes cisterciennes



Abbayes et Sites
Cisterciens d'Europe

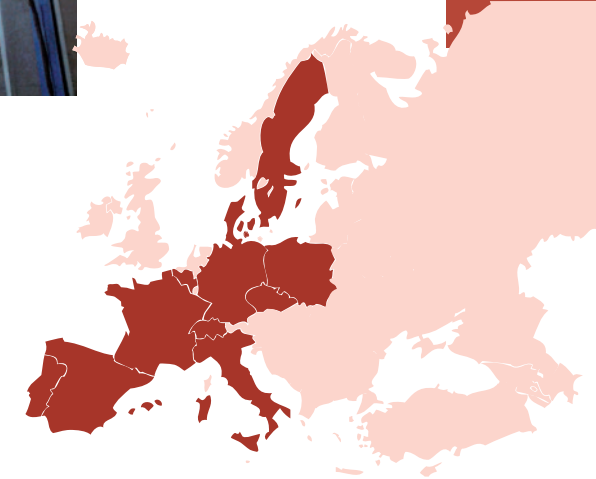
Abbaye de l'Escaladieu

10 décembre 2010



CONSEIL GÉNÉRAL
HAUTES-PYRÉNÉES

Dossier de Presse



Remise de la mention

« Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » à la Route européenne des abbayes cisterciennes

Depuis plus de 10 ans, le Conseil Général développe des actions de mise en valeur de l'abbaye cistercienne de l'Escaladieu par :

- la restauration de ce haut lieu patrimonial du département,
- la réalisation de programmations culturelles diversifiées (concerts, expositions, conférences, danses, théâtre, arts du cirque, cinéma en plein air...)
- le développement de coopérations européennes en Espagne (Aragón) et en Slovaquie (Presov)

Aujourd'hui ce haut lieu du patrimoine départemental est reconnu par le Conseil de l'Europe dans le cadre d'un Itinéraire culturel européen, au même titre que près de 200 abbayes, moulins, granges... cisterciens adhérents à la Charte européenne des abbayes cisterciennes.

Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe démontrent, par le biais d'un voyage à travers l'espace et le temps, dans quelle mesure le patrimoine des différents pays et cultures de l'Europe représente un patrimoine culturel partagé. Les itinéraires culturels sont également une illustration concrète des principes fondamentaux du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, démocratie culturelle, diversité et dialogue interculturel, échanges et enrichissement mutuels à travers les frontières et les siècles.

La Route européenne des abbayes cisterciennes, a été labellisée par le Conseil de l'Europe lors du Comité Directeur de la Culture du 7 juin 2010.

Ce nouvel Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe s'inscrit dans le thème du Patrimoine religieux, aux côtés du réseau des sites Clunisiens, des itinéraires européens du patrimoine juif et de la Route des cimetières d'Europe. La Route européenne des abbayes cisterciennes établit également des complémentarités avec d'autres itinéraires culturels, notamment les Chemins de pèlerinage, le patrimoine Roman, les paysages et civilisations.

La Route européenne des abbayes cisterciennes s'appuie sur un réseau de sites ouverts au public, membres de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens. Association Loi 1901 à vocation culturelle et touristiques, la Charte fédère près de 200 sites cisterciens -dont 3 sont classés au Patrimoine de l'UNESCO- répartis dans 11 pays d'Europe : France, Espagne, Portugal, Allemagne, Belgique, Danemark, Italie, Suisse, Suède, Tchéquie, Pologne.

Quelques abbayes membres de la Charte : Alcobaça (Portugal), Oseira (Espagne), Cîteaux, Clairvaux, Fontenay, Royaumont, Collège des Bernardins (France), Morimondo (Italie), Maulbronn (Allemagne), Pelplin (Pologne), Clairefontaine (Belgique), Esrum (Danemark)...

La Charte associe également un comité scientifique composé de chercheurs, d'historiens, d'archéologues...

Programme d'actions

Dans le cadre du programme des « itinéraires culturels du Conseil de l'Europe », la Route européenne des abbayes cisterciennes a pour objectif de développer des actions de coopération dans les domaines suivants :

- Favoriser un **tourisme culturel** illustrant l'existence de témoignages matériels et immatériels d'un patrimoine commun, ainsi que la volonté de promouvoir la diversité des liens transfrontière est-ouest et nord-sud à travers l'Europe ;
- Illustrer, à partir des savoirs et savoir-faire cisterciens, la mise en place d'un **modèle européen «d'écologie culturelle» dans l'aménagement des territoires ruraux** (organisation des abbayes et de leurs dépendances dans l'espace, maîtrise des ressources locales forestières et hydrauliques, aménagement des paysages et jardins médiévaux, productions agricoles de terroirs) ;
- Favoriser le dialogue interculturel et les **rencontres culturelles et éducatives** en direction des jeunes ;
- Promouvoir la création d'un **réseau européen d'abbayes numériques**, par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du patrimoine, de la médiation culturelle et du tourisme culturel.

Ce programme sera mis en œuvre autour d'actions concrètes et transnationales telles que : organisation de manifestations culturelles conjointes (association des vins d'abbayes, festivals de musiques d'abbayes, Salon du Patrimoine), séminaires et conférences, échanges de jeunes (chantiers, échanges scolaires, rencontres interculturelles), publications (guide des abbayes cisterciennes d'Europe, « Routiers »), formation des guides et animateurs de sites, échanges de bonnes pratiques...

L'abbaye de l'Escaladieu assurera l'animation globale du programme d'actions et la coordination de l'Itinéraire Culturel en lien avec le Conseil de l'Europe et les activités de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens.

Abbayes numériques

L'abbaye de l'Escaladieu est également chef de file du projet de création d'un réseau européen d'abbayes numériques, dont l'objectif est de développer des échanges afin d'optimiser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les domaines du patrimoine et de la médiation culturelle, du tourisme culturel rural et de la création multimédia.

Dans le cadre de cette démarche, l'Escaladieu développe un projet « abbaye numérique », lauréat des Trophées européens de l'innovation territoriale (remis le 30 août 2010 dans le cadre des rencontres RuraliTIC) et reconnu depuis 2008 « Living Labs Territoires de demain » par la Commission européenne.



Visites interactives multimédia

En termes d'actions concrètes, la remise de la mention « itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » est l'occasion de présenter le lancement de visites culturelles interactives à l'Escaladieu, qui bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'appel à projets « Services culturels numériques innovants » :

- Dispositif de visite audioguidée sur support numérique (Ipad Touch 4) permettant au visiteur de disposer de contenus enrichis (sons, image, vidéo), de reconstitution virtuelle 3D et d'éléments de réalité augmentée, tout au long de sa visite ;